

**Fiche signalétique**  
Accurate Herbicide

FDS n° : FO002183-A  
Date de révision : 2021-03-24  
Format: NA  
Version 1.01



**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** Accurate Herbicide

**Autres moyens d'identification**

**Code du Produit** FO002183-A

**Synonymes** METSULFURON-METHYL:  
methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazine-2 yl)aminocarbonyl]aminosulfonyl]benzoate (CAS name);  
methyl 2-(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazine-2-ylcarbamoysulfamoyl)benzoate (IUPAC name)

**Ingrédient(s) actif(s)** Metsulfuron-methyl

**Famille chimique** Sulfonylurea

**PCP #** 29242

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée :** Herbicide

**Restrictions conseillées pour l'utilisation** Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

**Adresse du fournisseur**

FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

**Numéro d'appel d'urgence**

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :  
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)  
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :  
800-331-3148 (États-Unis et Canada)  
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Avertissement**

**Mentions de danger**  
 H332 - Nocif par inhalation  
 H320 - Provoque une irritation des yeux  
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



**Conseils de prudence - Prévention**

- P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

**Conseils de prudence - Réponse**

- P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P391 - Recueillir le produit répandu

**Conseils de prudence - Entreposage**

- P405 - Garder sous clé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle selon les directives de l'étiquette

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

**Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Famille chimique** Sulfonyleurea.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Metsulfuron-méthyl	74223-64-6	60
Kaolin	1332-58-7	1-5
Naphtalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt	9084-06-4	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

#### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Ingestion</b>	Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Ne donnez pas un liquide à boire à la personne. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
<b>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</b>	Aucun signe ou symptôme connu / observé d'exposition à court terme (aigu). Une exposition prolongée ou répétée (chronique) peut provoquer des effets néfastes sur les reins.
<b>Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant</b>	Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière. Évitez les jets puissants.
<b>Dangers spécifiques du produit</b> <b>Produits de combustion dangereux</b>	Aucun connu Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz et vapeurs irritantes et toxiques.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Ne devrait pas être sensible à l'impact mécanique.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Divers</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éloignez les gens et les

animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

**Méthodes de confinement** Endiguer pour confiner le déversement et absorber avec absorbant non combustible tel que l'argile, le sable ou le sol. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

**Méthodes de nettoyage** Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention** Porter un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention.

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Garder sous clef.

**Produits incompatibles** Agents oxydants forts, Alcalis

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Kaolin (1332-58-7)	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 20 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Kaolin (1332-58-7)	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ordre technique** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial. Maintenir un bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

**Protection des mains** Gants imperméables. Porter des gants longs résistant aux produits chimiques, tels que le stratifié barrière, le caoutchouc butyle ou le caoutchouc nitrile. Les temps de rupture de ces matériaux pour le produit sont inconnus. En général, cependant, l'utilisation de gants de protection ne donnera qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peut facilement se produire. Il est

recommandé de limiter le travail à faire manuellement et de changer les gants fréquemment. Veillez à ne rien toucher avec des gants contaminés. Les gants usagés doivent être jetés et ne pas être réutilisés.

**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements locaux en vigueur.

**Mesures d'hygiène**

De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

**Informations générales**

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	solide
<b>État physique</b>	solide
<b>Couleur</b>	Blanc cassé
<b>odeur</b>	Faint, semblable à un ester
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>pH</b>	3.9 (solution à 1 %)
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	162 °C / 323.6 °F
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Se décompose
<b>Point d'éclair</b>	> 150 °C / > 302 °F : vase clos
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	8.3 x 10 <sup>-13</sup> mm Hg @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	1.31 g/mL
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Kow = 0.018; log Kow = -1.7 @ pH 7 & 25°C
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun connu
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	10.92 lb/gal

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur (températures au-dessus du point d'éclair), étincelles, points d'inflammation,

**Matières incompatibles** flammes, électricité statique  
**Produits de décomposition dangereux** Agents oxydants forts, Alcalis.  
 Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre, Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

**DL50 orale** > 2000 mg/kg (rat)  
**DL50 épidermique** > 2000 mg/kg (rat)  
**CL50 par inhalation** > 3.75 mg/l (rat) 4 heures

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.  
**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.  
**Sensibilisation** Composants ne sont pas attendus a la sensibilisation.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes**  
 Inhalation: Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.  
 Les symptômes du contact avec la peau peuvent inclure une rougeur, des démangeaisons et un gonflement.  
 Yeux: Peut provoquer une irritation modérée à sévère des yeux. Peut causer des dommages cornéens.  
 Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes comprennent des douleurs, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et d'autres effets du système nerveux central.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Mutagénicité** Ne devrait pas être mutagène chez l'homme  
**Cancérogénicité** Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène  
**Toxicité pour la reproduction** Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.  
**Tératogénicité** Ne devrait pas être un teratogène.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Effets sur les organes cibles** Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif, Système nerveux central (SNC).  
**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Persistance et dégradabilité** Metsulfuron-méthyl: Modérément persistant. Ne s'hydrolyse pas facilement.

**Bioaccumulation** Metsulfuron-methyl: La substance a un faible potentiel de bioaccumulation dans l'environnement.

**Mobilité** Metsulfuron-methyl: Mobile, Peut atteindre les eaux souterraines.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination** L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions

contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

**Emballages contaminés**

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	Non réglementé
<b><u>TMD</u></b>	Non réglementé
<b><u>ICAO/IATA</u></b>	Non réglementé
<b><u>IMDG/IMO</u></b>	Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Règlements fédéraux aux États-Unis

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	No
<b>Risque de décompression soudaine</b>	No
<b>Danger de réaction</b>	No

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**FIFRA Information**

*Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :*

**MISE EN GARDE**

*Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau.*

*Provoque une irritation oculaire modérée.*

*Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.*

*Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes.*

*Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.*

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Kaolin 1332-58-7	X	X	X

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Metsulfuron-methyl 74223-64-6					X			
Kaolin 1332-58-7	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt 9084-06-4	X	X		X	X	X	X	X

Nom chimique	État cancérogène	Mexique
Kaolin		Mexico: TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 20 mg/m <sup>3</sup>

**Canada****Déclaration SIMDUT**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC. Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD). Toutefois, à des fins de référence seulement, ce produit aurait la classification suivante de WHMIS si elle était réglementée comme un produit contrôlé sous HPA:

**Classe de dangers du SIMDUT** D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

\*Indique un risque chronique pour la santé

**Légende des codes NFPA et HMIS** Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2021-03-24  
Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. **AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI.** L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation  
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

**Fin de la fiche signalétique**